

Allocation de recherche Georges Pompidou Session 2017-2018

L'Institut Georges Pompidou crée une allocation de recherche, d'un montant de 1 000 euros, destinée à soutenir les jeunes chercheurs dans leurs travaux. Par cette initiative l'Institut Georges Pompidou souhaite promouvoir et diffuser des travaux de recherche historique, encourager la recherche sur la personne et l'action de Georges Pompidou, et contribuer à la formation des jeunes chercheurs.

■ CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'allocation s'adresse aux étudiant(e)s de toutes nationalités inscrit(e)s en master recherche dans une université ou dans un établissement supérieur public français.

Les travaux peuvent relever de diverses disciplines de sciences humaines (histoire, géographie, science politique, droit, sociologie, économie, etc.), ayant pour thématique principale la personne, l'action ou la postérité de Georges Pompidou. Le cœur de la recherche doit cependant rester historique, notamment par l'utilisation d'archives.

L'Institut a défini une liste de sujets à titre d'exemples (en annexe 2). Cette liste est indicative et en aucun cas limitative. Toute autre proposition sera également examinée.

■ CANDIDATURES

Les candidat(e)s adresseront par voie électronique un dossier composé des pièces suivantes (format PDF exclusivement) :

1. Formulaire de candidature visé par le directeur (la directrice) de recherche
2. Curriculum vitae
3. Certificat de scolarité attestant de l'inscription en master pour l'année 2017-2018
4. Présentation du projet de recherche en 5 000 à 10 000 signes, incluant la définition du sujet, ses axes d'étude, une identification des sources, une bibliographie indicative
5. Le cas échéant, tout document permettant d'étayer la candidature : lettre de recommandation, exemple d'un travail de recherche (article, contribution à un colloque, mini-mémoire, etc. Fournir un lien pour les documents d'une longueur supérieure à 10 pages, ne pas les envoyer directement)

■ PROCÉDURE D'ATTRIBUTION

L'allocation est attribuée par le Président de l'Institut Georges Pompidou sur proposition d'un jury composé des membres du Conseil scientifique de l'Institut Georges Pompidou, qui peuvent s'adjoindre des experts extérieurs.

Les critères de sélection porteront sur le sujet proposé et sa relation avec la personne, l'action ou la postérité de Georges Pompidou, l'intérêt scientifique de la recherche, son caractère novateur, son ancrage historiographique et l'utilisation de sources inédites.

Une seule allocation est décernée au titre de l'année universitaire 2017-2018. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer l'allocation si le sujet des travaux ou le dossier de candidature ne correspondent pas aux conditions du présent règlement.

■ MONTANT DE L'ALLOCATION

Le montant de l'allocation de recherche Georges Pompidou est fixé à 1 000 euros.

Le versement de l'allocation est conditionné notamment par l'avancement des travaux et la fréquentation effective de l'Institut. L'allocation sera versée en trois phases :

- 250 euros au 31 décembre 2017,
- 250 euros au 31 mars 2018, sur attestation d'avancement des travaux signée par le directeur de recherche,
- 500 euros à l'issue du dépôt du mémoire et de sa soutenance, sur attestation signée par le directeur de recherche (soit au 30 juin 2018, date indicative).

Dans le cas d'un travail d'une exceptionnelle qualité, l'Institut Georges Pompidou pourra envisager une allocation complémentaire de 500 euros d'aide à la publication. Cette allocation complémentaire est attribuée par le président de l'Institut Georges Pompidou sur proposition du jury et avis du directeur de recherche, sous réserve de présentation par le/la lauréat(e) d'un projet de publication (devis d'un éditeur et accord de principe d'un ou plusieurs autres financeurs).

■ CALENDRIER

Lundi 30 octobre 2017, 10h00	Date limite d'envoi des candidatures
Lundi 13 novembre 2017	Notification des résultats
31 décembre 2017	1er versement de l'allocation
31 mars 2018	2e versement de l'allocation
30 juin 2018	3 ^e versement de l'allocation sur justification du dépôt du mémoire et de sa soutenance
Juin-octobre 2018 (date indicative)	Présentation publique du travail de recherche

■ ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES DE L'IGP ET DU/DE LA LAURÉAT(E)

Ouvert aux étudiant(e)s inscrit(e)s en master 2 recherche, l'allocation de master Georges Pompidou se veut une aide à des travaux en cours, avec trois objectifs :

1. **Faciliter les recherches** (séjours en archives, acquisition d'ouvrages, etc.). Outre le versement de l'allocation, le/la lauréat(e) pourra bénéficier d'un espace de travail dans les

- locaux de l'IGP. Un arrangement spécifique sera discuté dans le cas d'un(e) étudiant(e) inscrit(e) dans un établissement hors région parisienne.
2. **Familiariser avec le milieu de la recherche.** Rencontrant régulièrement nos historiens professionnels, le/la lauréat(e) sera à même d'observer le fonctionnement d'un centre de recherche, et, en fonction des souhaits du/de la lauréat(e), l'organisation d'une manifestation, l'élaboration d'un manuscrit, etc.
 3. **Contribuer à la formation méthodologique.** De ce point de vue, l'Institut ne se substitue en rien au directeur (à la directrice) de recherche et travaille en complémentarité avec ce dernier (cette dernière).

L'allocation de recherche Georges Pompidou n'est ni un contrat de travail, ni une convention de stage. Son versement est conditionné par l'avancement effectif des travaux de recherche et de rédaction attesté par le directeur de recherche (cf. supra).

En cas d'abandon des travaux de recherche ou de non achèvement du mémoire de recherche à l'issue de l'année universitaire 2017-2018, le/la lauréat(e) est tenu(e) de restituer intégralement à l'Institut Georges Pompidou les sommes reçues au titre de l'allocation de recherche Georges Pompidou.

Le/la lauréat(e) s'engage à mentionner le bénéfice de l'allocation de recherche Georges Pompidou décernée par l'Institut Georges Pompidou en préambule du manuscrit de son mémoire.

Lors du dépôt du mémoire auprès du directeur de recherche et avant sa soutenance, le/la lauréat(e) s'engage à transmettre à l'Institut Georges Pompidou deux exemplaires papier et un exemplaire au format électronique (format PDF de préférence) à l'Institut Georges Pompidou.

À l'issue de la soutenance du mémoire, le/la lauréat(e) s'engage à réaliser, sur la demande de l'Institut Georges Pompidou, une ou plusieurs présentations publiques de ses travaux. Ces dernières sont organisées par l'Institut Georges Pompidou en partenariat éventuel avec d'autres structures.

En cas de publication du mémoire, le/la lauréat(e) s'engage à mentionner « Lauréat de l'allocation de recherche Georges Pompidou » au minimum aux endroits suivants : couverture ; page de titre intérieure ; quatrième de couverture.

Contact et renseignements

Institut Georges Pompidou, direction de la recherche et des études

6 rue Beaubourg – 75004 Paris

01 44 78 42 46 – recherche@georges-pompidou.org

Site Web : www.georges-pompidou.org

Facebook : www.facebook.com/AssociationGeorgesPompidou

Twitter : twitter.com/IG_Pompidou

Annexe 1

Présentation de l'Institut Georges Pompidou

Créé le 27 mai 1989 et reconnu d'utilité publique en 1993, l'Institut Georges Pompidou réunit des personnalités qui ont apporté leur collaboration à l'ancien Président, ainsi que tous ceux qui s'intéressent à l'action de Georges Pompidou et plus largement aux années 1960-1970.

Il anime la **recherche sur la personne et l'action de Georges Pompidou**, comme Premier ministre (1962-1968) et comme président de la République (1969-1974). Il mène également depuis une vingtaine d'années un large programme d'**archives orales** auprès des anciens collaborateurs de Georges Pompidou et plus largement d'acteurs politiques, économiques, culturels ou encore médiatiques des années 1960-1970 (181 entretiens). Fonctionnant comme un centre de recherches, il dispose de **locaux dans le centre de Paris**, incluant une bibliothèque de travail et une copie des entretiens oraux. Il publie régulièrement des ouvrages de recherche historique issus des colloques qu'il organise ou des travaux universitaires consacrés à Georges Pompidou (www.georges-pompidou.org/publications).

Ses **activités scientifiques** sont placées sous la responsabilité d'un conseil scientifique présidé par Christine Manigand (professeur d'histoire contemporaine à l'université Paris 3 Sorbonne Nouvelle), et dont sont membres :

- Mathias Bernard (professeur à l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand)
- Christian de Boissieu (professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
- Éric Bussière (professeur à l'université Paris-Sorbonne)
- Jean-Paul Cointet (professeur à l'université d'Amiens), Olivier Forcade (professeur à l'université Paris-Sorbonne)
- Robert Frank (professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
- Sylvie Guillaume (professeur émérite à l'université de Bordeaux)
- Bernard Lachaise (professeur à l'université de Bordeaux)
- Gilles Le Béguet (professeur à l'université de Paris-Ouest)
- Philippe Nivet (professeur à l'université Jules Verne d'Amiens)
- Pascal Perrineau (directeur du CEVIPOF)
- Vivien Richard (conservateur du patrimoine aux Archives Nationales)
- Sylvain Schirmann (professeur à l'université Robert Schuman de Strasbourg)
- Jean-François Sirinelli (professeur à Sciences Po Paris)
- Frédéric Tristram, maître de conférences à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
- Frédéric Turpin (professeur à l'université de Chambéry)

Annexe 2

Exemples de sujets de recherche sur Georges Pompidou

La place de l'histoire dans la pensée de Georges Pompidou

Les références historiques sont nombreuses et fréquentes dans les discours de Georges Pompidou, qu'elles soient proches (guerres mondiales notamment) ou plus lointaines. Sa conception des mutations en cours en France et dans le monde durant les années 1960-1970 est également constamment historicisée par le rappel constant des transformations qu'a connues l'Occident durant la Renaissance.

Quelles sont les références de Georges Pompidou, quelle est leur signification ? Leur choix et leur importance sont-ils des marqueurs de sa formation classique, l'expression d'une culture gaulliste, ou bien révèlent-ils des affinités personnelles ? Quelle place l'histoire tient-elle dans l'élaboration de ses conceptions politiques ?

Cette étude peut se baser sur trois types de sources :

- Les écrits personnels de Georges Pompidou (*Le Nœud Gordien, Pour rétablir une vérité*) et sa correspondance (déposée aux Archives nationales, fonds privé Georges Pompidou 555 AP)
- Les discours publics (collection déposée à l'Institut Georges Pompidou, en cours de numérisation)
- Les témoignages de ses collaborateurs dans le cadre des archives orales de l'Institut

Georges Pompidou et son image

Georges Pompidou, collaborateur discret du général de Gaulle, est propulsé au premier rang de la scène politique lorsqu'il est nommé Premier ministre en avril 1962, et il restera sous les projecteurs médiatiques jusqu'à sa mort en avril 1974. L'image du Président décédé dans l'exercice de ses fonctions reste dans les mémoires, tout en étant progressivement associée à des images plus positives, qu'il s'agisse du Centre Pompidou ou de la nostalgie des Trente Glorieuses.

La question de l'image se pose sous des angles variés : l'image que Georges Pompidou souhaitait donner de lui-même en tant qu'individu, mais aussi, selon les époques, en tant qu'homme politique, que leader d'une majorité, qu'incarnation de la souveraineté ; l'image construite avec ou malgré lui, le rapport aux médias, notamment la télévision ; l'image critique, notamment les caricatures ; l'image du corps souffrant dans ses dernières années ; l'image rétrospective enfin.

Ce sujet demande une recherche documentaire basée sur des sources hétérogènes :

- Archives orales de l'Institut Georges Pompidou
- Presse, notamment magazines illustrés
- Archives audiovisuelles

La toponymie pompidolienne

Le nom de Georges Pompidou est avant tout associé au Centre Pompidou, mais il a également été donné à un certain nombre de lieux publics en France : rues, places, établissements d'enseignement, centres culturels, hôpital.

Aucune étude d'ensemble n'a été menée sur cette toponymie. Pour la mener à bien, un travail d'inventaire préalable doit être mené, afin d'identifier et de cartographier l'ensemble des lieux portant le nom de l'ancien Président. Une typologie devra ensuite être établie :

- Quand ce lieu a-t-il pris le nom de Georges Pompidou, dans quel contexte, qui est à l'origine de cette démarche ?

- Y trouve-t-on des éléments commémoratifs concernant Georges Pompidou, tels un portrait, une plaque, une statue ?
- Quelle place le nom et la personne de Georges Pompidou tiennent-ils dans la mémoire locale ou dans la culture d'établissement ?

Cette étude demande de conjuguer recherches classiques et démarche de terrain :

- Le travail d'inventaire se fera facilement avec les données en ligne.
- Pour un choix de lieux, une enquête personnelle sur le terrain et des prises de contact directes seront indispensables.
- Pour les études de cas, une recherche sur le temps long dans la presse locale permettra de mettre en perspective la signification, l'ancrage, l'impact du toponyme.

Georges Pompidou enseignant

Petit-fils d'instituteur, fils de directeur d'école, Georges Pompidou intègre l'École normale supérieure en 1931 et est reçu premier à l'agrégation de lettres classiques en 1934. Il enseigne de 1935 à 1944, d'abord au lycée Saint-Charles de Marseille, puis au lycée Henri IV de Paris. Sa carrière prend ensuite un autre tour et il quitte définitivement l'enseignement (à l'exception d'une charge d'enseignement à l'IEP de Paris dans les années 1950).

Comment Georges Pompidou concevait-il l'enseignement ? Quel souvenir ses élèves ont-ils conservé de lui ? Comment était-il noté par l'administration scolaire ? Par la suite, quelle place cette expérience d'enseignant tient-elle dans sa formation personnelle ? Quelles traces peut-on trouver de sa formation dans son approche des problèmes voire dans son langage ? Dans quelle mesure son passage par l'enseignement a-t-il contribué à forger ses conceptions personnelles et politiques sur les problèmes d'éducation et d'enseignement ?

Si la politique menée par Georges Pompidou en matière d'enseignement est bien connue, et s'il se réclame souvent de son expérience d'enseignant pour justifier son intérêt personnel pour ses questions, aucun travail de synthèse n'a été réalisé pour confronter les deux dimensions.

Les documents sont très nombreux sur ces questions :

- Discours, écrits personnels de Georges Pompidou (*Le Nœud Gordien, Pour rétablir une vérité*) et correspondance
- Archives orales de l'Institut Georges Pompidou
- Archives nationales : fonds privé Georges Pompidou 555 AP
- Commentaires de presse, témoignages écrits

Georges Pompidou et la banque

Georges Pompidou travaille à la banque Rothschild de 1953 à 1962, à l'exception des mois qu'il passe aux côtés du général de Gaulle comme directeur de cabinet entre juin 1958 et janvier 1959. Ce passage par les affaires a été fondamental dans l'élaboration de sa doctrine économique mais aussi dans la création d'un réseau d'amitiés et de relations qui joueront leur rôle par la suite.

Ces années chez Rothschild sont également un élément à charge dans les critiques adressées au Premier ministre et au Président, qu'il s'agisse de la dénonciation de collusions entre intérêts privés et publics, ou de la critique de la loi bancaire de 1973. Paradoxalement, le passage à la banque Rothschild n'a été retracé que par les biographes, les journalistes et les polémistes, sans avoir fait l'objet d'une synthèse historique.

Les archives sont multiples : archives de la banque Rothschild (archives du monde du travail, Roubaix) ; archives privées de Georges Pompidou, notamment la correspondance (Archives nationales, 555 AP) ; témoignages oraux de l'Institut Georges Pompidou.

Georges Pompidou et le Lot

L'image de Georges Pompidou est profondément liée au Cantal et, plus largement, au Massif central. La résidence secondaire de Cajarc inscrit également la géographie personnelle de Georges Pompidou dans le Lot. Tout homme de lettre qu'il était, Georges Pompidou a su incarner l'image d'une France rurale, ancrée dans son terroir. Son siège de conseiller municipal de Cajarc ainsi que certaines politiques publiques en faveur du Lot (politique de la rénovation rurale par exemple) traduisent un attachement et une connaissance de ce département qui dépassent le cadre de la simple communication politique.

La question des liens de Georges Pompidou envers le département du Lot se pose sous des angles variés : l'image que Georges Pompidou voulait donner de lui-même ; la connaissance de Georges Pompidou de ce territoire et la politique spécifique menée par Georges Pompidou en faveur de cette région. Elle se pose également sous l'angle de l'intimité : quels lieux permettaient à un Premier ministre puis à un président de la République de réfléchir, de se détendre dans un contexte intime ou public ? Plus largement, il est possible de s'interroger sur les notions de tourisme rural, du développement des résidences secondaires, etc.

Les archives sont variées :

- archives municipales de Cajarc
- archives départementales du Lot (notamment les fonds préfectoraux)
- archives de la présidence de la République (5 AG 2)
- programme d'archives orales de l'Institut Georges Pompidou

Une géographie personnelle de Georges Pompidou

Les « liens pompidoliens » sont connus : Montboudif, Cajarc, Orvilliers, Paris, mais aussi Marseille, Saint-Tropez, Fouesnant. L'on pourrait y ajouter les forêts de Sologne et de Champagne durant la saison de la chasse, Matignon, l'Élysée, le plateau Beaubourg. On connaît l'ancrage terrien et auvergnat de Georges Pompidou, mais aussi son aisance dans les milieux parisiens et les lieux de création culturelle, et son implication dans la définition d'une France nouvelle axée sur le développement de pôle régionaux et de transports maillant tout le territoire.

Cette géographie est à la fois personnelle et politique, liée à des choix de vie privée, aux moments d'une carrière, et à une vision de dirigeant politique, auxquels viendront s'ajouter les horizons des relations internationales. Mais la figure de Georges Pompidou est également emblématique d'une génération et d'un type d'élites politiques : comprendre ses horizons et son imaginaire géographiques sont un point d'entrée pour la compréhension d'un milieu décisionnel.

Ce sujet, à **mi-chemin entre l'histoire culturelle et la science politique**, repose sur une étude précise des écrits et des discours de Georges Pompidou. Il demande également un inventaire et une typologie de ses déplacements, privés comme professionnels, accessibles *via* les agendas. Il demande enfin une mise en perspective à l'aune des politiques nationales et internationales de l'époque.

Les filleuls du Président Georges Pompidou

Le fonds présidentiel 5AG2 aux Archives nationales contient 7 cartons consacrés aux parrainages d'enfants accordés par Georges Pompidou durant son mandat présidentiel, soit près d'une centaine (cartons 854 à 860). Dans ces cartons sont conservés les enquêtes des services sociaux, les comptes rendus de baptême, des coupures de presse, des photographies, de la correspondance, etc.

Sous réserve évidemment des limites imposées par le respect de la vie privée, beaucoup de questions seraient à poser : qu'attend-on du Président, pour soi-même et pour l'enfant ? Quelle place ce parrainage tient-il dans la trajectoire individuelle des personnes concernées ? Peut-on dresser une typologie de ces démarches ? Plus largement, un tel sujet interroge la dimension monarchique voire sacrée de la fonction présidentielle sous la V^e République.

Les chasses présidentielles au temps de Georges Pompidou

Georges Pompidou aimait la chasse et tout au long des années de sa vie publique, il participe à de très nombreuses chasses, privées comme officielles. Cette pratique est à la fois mal connue et fantasmée. Or, les chasses sont pour le Premier ministre, puis pour le Président, un lieu important pour prendre des contacts et s'informer, notamment auprès des milieux patronaux. Très peu de travaux universitaires ont été menés, et les seuls écrits sur la question sont le fait de journalistes.

Ce thème par ailleurs a fait l'objet d'une conférence organisée par l'Institut Georges Pompidou à Marly-le-Roi en février 2016. Les premières recherches d'Émilie Robin ont montré qu'il restait beaucoup à faire pour avoir un tableau d'ensemble des chasses présidentielles : invités, organisation matérielle (protocole, comparaison avec les pratiques sous Charles de Gaulle puis Valéry Giscard d'Estaing, signification et impact, etc.

Les sources sont nombreuses :

- Archives nationales (fonds Charles de Gaulle et Georges Pompidou)
- Archives François Sommer (Musée de la Chasse et de la Nature)
- Témoignages oraux de l'Institut Georges Pompidou et de témoins encore vivants
- Presse à dépouiller, notamment presse régionale
- Documentation des domaines de chasse nationaux (Marly, Chambord, Rambouillet)

Allocation de recherche Georges Pompidou
Année universitaire 2017-2018
Formulaire de candidature

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Téléphone portable :

Université d'inscription :

Nom de la formation :

Sujet de recherche envisagé :

Mémoire placé sous la direction de :

Je soussigné(e),, déclare faire acte de candidature à l'allocation de recherche Georges Pompidou et certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis. J'ai pris connaissance du règlement de l'allocation de recherche Georges Pompidou et en accepte l'ensemble des conditions. Dans l'hypothèse où ma candidature serait retenue, je m'engage à achever mon mémoire dans le délai normal de l'année universitaire et à restituer les sommes perçues dans le cas inverse.

Fait à le

Visa du directeur de recherche
(daté et signé)

Signature

Rappel des pièces à joindre :

- Curriculum vitae
- Certificat de scolarité attestant de l'inscription en master pour l'année 2017-2018
- Présentation du projet de recherche en 5 000 à 10 000 signes
- Document(s) complémentaire(s) éventuel(s)